

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 40 (2003)

**Heft:** 1565

**Rubrik:** Impressum

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Libéralisme made in USA

**Les Américains mènent la croisade de la libéralisation de l'agriculture à l'OMC. Les pays pauvres de l'Afrique occidentale prennent Washington au mot. Et lui demandent de balayer devant sa porte.**

Les pays exportateurs agricoles et les Etats-Unis mettent la pression pour que la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), convoquée en septembre prochain à Cancun (Mexique), décide d'une généreuse libéralisation des échanges agricoles. L'Europe résiste (*DP n°1556*). Mais le bras de fer se poursuit entre l'Ancien et le Nouveau Monde sur deux dossiers sensibles qui, au-delà des intérêts économiques, mettent en évidence des sensibilités différentes.

## Information transparente

Les Etats-Unis portent plainte contre les obstacles dressés par l'Europe à l'importation des OGM. Pour Washington, les produits génétiquement modifiés sont absolument sûrs et les restrictions à leur libre commerce ne sont que des manœuvres protectionnistes. L'E-

urope évoque le principe de précaution. Elle doit tenir compte de l'opinion de ses consommateurs qui se méfient de l'inconnu. Les importations sont filtrées et Bruxelles s'apprête à imposer un étiquetage clair des produits pour signaler la présence d'OGM. Pour les Américains, cette volonté de transparence est une manière déguisée de barrer la route à leurs produits. La libre circulation doit primer sur la libre information.

## Les appellations d'origine contrôlée

Les Etats-Unis défendent la même conception rigide du libéralisme pour combattre les appellations géographiques. Les règles de propriété intellectuelle de l'OMC permettent de défendre Coca-Cola, Nike et autres marques de fabrique contre les contrefaçons. C'est possible aussi pour Bordeaux, Madère et autres appellations

d'origine des vins et spiritueux. La Suisse alliée à l'Union européenne veut obtenir à Cancun une protection internationale des indications de provenance étendues à d'autres produits agricoles. Le Gruyère suisse ou la Feta grecque sont aussi dignes de protection qu'une marque commerciale. Washington affirme, à l'inverse, que l'indication de provenance favorise les producteurs d'une région et dresse un obstacle à la libre concurrence. C'est donc nier la spécificité du terroir et des recettes régionales. C'est refuser à un groupe de producteurs le droit de se profiler sur le marché, de fidéliser une clientèle. Mais c'est pourtant ce que font les propriétaires d'une marque.

## Le coton en ligne de mire

La rigueur et la pureté du libéralisme made in USA s'arrêtent lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts américains. Le président du Burkina Faso s'est permis de le dénoncer dans un comité de l'OMC. Les Etats-Unis protègent massivement leurs producteurs de coton. Des subventions s'élevant à 3,7 milliards de dollars par année permettent d'abaisser les prix pour faire face à la concurrence des cotonniers 50% moins cher par les agriculteurs de l'Afrique occidentale. Le coton représente un tiers des exportations du Burkina, du Bénin, du Mali et du Tchad. Le soutien

américain pèse sur le marché mondial et remet en cause l'une des seules possibilités pour ces pays de se procurer des devises.

Le Burkina et ses voisins d'Afrique occidentale proposent aux ministres qui se réunissent à Cancun de réduire, puis d'abolir le soutien à la production de coton. Cet appel s'adresse à une série de pays comme la Chine, le Brésil, l'Espagne ou l'Egypte qui subventionnent leur coton pour un montant annuel estimé à 0,8 milliard de dollars. Mais il concerne en priorité les Etats-Unis donneurs de leçon en matière de libéralisme agricole. at

**I M P R E S S U M**  
Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Alex Dépraz (ad)**  
**Gérard Escher (ge)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Albert Tille (at)**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Presses Centrales Lausanne SA**  
Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1,  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9

**www.domainepublic.ch**

## Les pauvres à l'OMC

«L'exemple du coton africain constitue une illustration éclatante des rares cas où la libéralisation des échanges et le respect des règles multilatérales édictées par l'OMC conduiraient à des avantages commerciaux substantiels et immédiats pour les pays africains qui sont parmi les plus pauvres du monde.»

Blaise Compaore, président du Burkina Faso